

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.09.75.B**

**PLIE : mise en oeuvre
de marchés de
prestations de
services - demande
de subvention auprès
du Fonds Social
Européen**

LE SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE HUIT à 18h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 septembre 2008**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

Excusé(s) représenté(s) :

POLITIQUES SOLIDAIRES	Rapporteur : Monsieur DAURE
-----------------------	------------------------------------

PLIE : MISE EN OEUVRE DE MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS SOCIAL EUROPEEN
--

Par convention de subvention globale, le Préfet de Région Poitou-Charentes a délégué à la ComAGA la gestion d'une enveloppe de crédits du Fonds Social Européen (FSE) de 1.044.000 € sur 3 ans.

Pour remplir les objectifs du PLIE, la ComAGA a eu recours en 2008 à des marchés et à des subventions attribués à des partenaires publics.

Pour la période 2009-2010, il est proposé de recourir à nouveau à des marchés de prestations de service pour certaines des activités du PLIE.

Le marché serait composé de 6 lots suivants :

- Accompagnement (de 2 à 4 lots)
- Placement et suivi en emploi (2 lots)
- Evaluation individuelle (1 lot)
- Contrôle qualité gestion (1 lot)
- Suivi emploi du RSA (2 lots)
- Prestation d'insertion par l'activité économique (1 à 3 lots)

Afin d'obtenir un financement européen pour ces marchés, il convient de déposer une demande de subvention formelle présentant les objectifs recherchés, les modalités de sélection des prestataires et le plan de financement.

Vu l'avis favorable de la commission politiques solidaires du 10 septembre 2008,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Fonds Social Européen pour la mise en œuvre de marchés de prestations de services.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les documents afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
18 septembre 2008	19 septembre 2008